

2 jours

Respecter les obligations d'un CFA ou d'une UFA

lundi 27 et mardi 28 novembre **2017**

lundi 19 et mardi 20 mars

mercredi 12 et jeudi 13 décembre **2018**

OBJECTIFS

Maîtriser les conséquences de la réforme sur les Centres de formation d'apprentis (CFA).

Connaître les différentes obligations légales relatives à l'apprentissage s'imposant à un CFA ou une Unité de formation par l'apprentissage (UFA).

Identifier les modalités d'ouverture, leur mode de financement, leur organisation administrative, leurs missions.

Maîtriser les rôles respectifs de l'organisme gestionnaire, de la Région, des autorités académiques, des entreprises.

PUBLIC

Toute personne intéressée par l'apprentissage et par les structures d'alternance, CFA et UFA.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Cas pratiques.

ANIMATION

Romain Pigeaud, juriste, chargé d'études, direction Juridique de Centre Inffo et Leïla Ben Salem, chargée d'études, département Observatoire de Centre Inffo.

PROGRAMME

1^{er} jour

Connaître les différentes possibilités de création d'un CFA ou d'une UFA et leurs conséquences

- Identifier les certifications visées en apprentissage
- Connaître les différentes structures accueillant des apprentis : CFA, section, UFA, conventionnement, CFA hors les murs
- Mesurer les impacts du choix de la structure sur son environnement juridique, sa relation avec la Région, les autres structures, son financement
- Maîtriser les critères d'ouverture des structures d'apprentissage, les procédures de mise en place, le rôle de la Région

2^e jour

Connaître l'organisation administrative et financière des structures d'apprentissage

- Identifier le rôle de l'organisme gestionnaire, directeur, conseil de perfectionnement, comité de liaison, enseignants
- Analyser la convention de création, les coûts de formation
- Identifier les subventions, ressources et dépenses des CFA
- Maîtriser la relation avec les apprentis et les entreprises
- Identifier le contrôle des CFA, le rôle du SAIA et celui de la préfecture
- Dernières nouveautés : campus des métiers, normes qualité, mobilité...

A l'issue de la formation

Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

TOUTES NOS FORMATIONS EXISTENT AUSSI EN INTRA-ENTREPRISE

Contact
01 55 93 91 82 - contact.formation@centre-info.fr
www.centre-info.fr ; boutique en ligne, les sessions de formation
4, avenue du Stade-de-France - 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex